

L'organisation et le fonctionnement de l'UEO

Source: L'organisation et le fonctionnement de l'UEO. CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_organisation_et_le_fonctionnement_de_l_ueo-fr-e8131261-2f43-48d9-8e3d-53695637b502.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2016



L'organisation et le fonctionnement de l'UEO

Les organes statutaires de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) étaient au nombre de trois:

- le Conseil,
- l'Assemblée parlementaire,
- le Secrétariat général.

Des schémas, cartes et tableaux réalisés par le CVCE détaillent la composition de l'UEO, illustrent les présidences du Conseil de l'Union occidentale (UO) et de l'UEO et listent les différents présidents de l'Assemblée de l'UEO, ainsi que les secrétaires généraux de l'UO et de l'UEO.

Nous vous invitons également à consulter le corpus de recherche, publié en décembre 2009 par le CVCE, consacré à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et qui met en lumière la première organisation européenne de sécurité et de défense mutuelle: [l'Union de l'Europe occidentale](#).